

SUBVENTION COMMUNAUTAIRE POUR LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION GUIDE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Golf Canada et la Fondation Golf Canada sont emballés de continuer notre « Diversité, Équité et Inclusion » (« DÉI ») à notre portefeuille de subventions. Cette opportunité vise à accorder des subventions à des organismes communautaires canadiens qui stimulent la croissance du golf en ciblant des groupes sous-représentés pour promouvoir auprès d'eux le golf junior, le golf féminin, le golf post-secondaire, le golf de haute performance et le patrimoine golfique, dans le but de concrétiser notre vision de « **changer l'image du golf pour refléter la force multiculturelle de la population canadienne en mettant l'accent sur le JEU; développer le golf en amenant un plus grand nombre de personnes issues de divers groupes de la population à participer au sport du golf au Canada.** » Le nombre et le montant des subventions individuelles dépendent des ressources financières disponibles pour la réalisation des objectifs organisationnels de Golf Canada et de la Fondation Golf Canada.

La Fondation Golf Canada est la principale source de philanthropie golfique au Canada, ayant versé plus de 19,05 millions de dollars en bourses et subventions depuis 1979. La Fondation a pour mission de soutenir et promouvoir des programmes qui accroissent la participation au sport du golf en mobilisant des joueurs de tous les âges et niveaux d'habileté, partout au Canada, et d'encourager ceux-ci à acquérir de solides valeurs fondamentales et à se forger le caractère en menant une vie saine. La Fondation Golf Canada est une association canadienne enregistrée de sport amateur et à ce titre, elle est reconnue par l'ARC comme étant une organisation récipiendaire accréditée pouvant recevoir des dons et émettre des reçus officiels aux fins de l'impôt pour ces dons.

CYCLE DE SUBVENTION 2024 :

- 4 mars – Ouverture des demandes
- 4 avril – Clôture des demandes
- 8 avril – Étude des demandes par l'Alliance pour la Diversité et l'Inclusion
- 22 avril – Étude des sélections finales
- 29 avril – Décisions finales
- 6 mai – Avis aux requérants choisis

QUI FINANÇONS-NOUS?

- un organisme de bienfaisance enregistré ou sans but lucratif
- une municipalité enregistrée
- une organisation menée par des autochtones ou desservant des autochtones, une communauté ou une bande autochtone
- les organisations/initiatives fournissant des services pour stimuler la croissance du golf

CE QUE NOUS FINANÇONS :

- Les propositions de projets en phase avec les cinq (5) secteurs d'impact suivants : golf junior, golf postsecondaire, golf féminin, golf de haute performance et patrimoine golfique ET QUI desservent des groupes de population sous-représentés dans notre sport afin de contribuer au succès dans la réalisation de notre principal objectif.
 - Les groupes de population sous-représentés sont entre autres les Noirs, les Asiatiques et les autres communautés racisées du Canada, les peuples autochtones, les femmes, les membres de la communauté LGBTQ2IA+, les nouveaux arrivants et les réfugiés, les personnes handicapées.
- Des projets-pilotes ou des initiatives existantes.

- Les propositions de projets dont les principaux participants sont confrontés à des obstacles pour accéder au sport.
- Subvention maximale de 2 500 \$ ne devant pas excéder 20 % du budget total du projet (excluant les frais généraux d'administration et les salaires).
- Formation et développement des capacités pour le programme.
- Coûts de recherche et d'évaluation.

CE QUE NOUS NE FINANÇONS PAS :

- Les organisations cherchant de l'aide pour financer leur fondation ou leurs campagnes de sollicitation de fonds.
- Organisations à but lucratif
- Les équipes sportives (tant au niveau professionnel qu'amateur) en quête de commandite.
- Les particuliers.
- Les organisations dont le siège est à l'extérieur du Canada, les programmes ou projets venant de l'extérieur du Canada.
- Les projets où le golf ne constitue pas la principale composante.
- Les projets appuyant un parti politique, quel qu'il soit, ou les groupes ayant des affiliations politiques, ou dont le programme comporte des activités à dimension religieuse.
- Les organisations exclusives, qui soutiennent des activités contre d'autres groupes ou organisations, les groupes suprémacistes, etc.

DIRECTIVES DE SOUMISSION DES DEMANDES ET PROCESSUS D'ÉVALUATION

Étape 1 : Une fois confirmée l'admissibilité de votre organisation, suivez les messages-guides pour vous inscrire.

Étape 2 : Lisez le Guide de demande de subvention pour vous aider à remplir votre demande. Ce guide contient de précieuses informations sur la façon dont les demandes sont évaluées.

Étape 3 : À l'échéance de soumission des demandes, l'Alliance pour la Diversité et l'Inclusion de Golf Canada évaluera toutes les demandes et communiquera les résultats.

Note : Tous les requérants choisis devront remettre un rapport de conclusion de programme/initiative ou de fin d'année.

COMMENT NOUS MESURONS LA RÉUSSITE

L'engagement de Golf Canada, en évaluant les demandes, est guidé par 5 principes-clés :

Confidentialité – Les renseignements fournis dans la demande demeurent confidentiels, selon le principe d'accès sélectif.

Impartialité – Tous les requérants seront évalués de manière impartiale dans le cadre d'un processus d'examen normalisé.

Excellente – La qualité et l'impact positif font partie de la mission de notre Fondation, qui s'engage à maintenir une structure rigoureuse.

Efficacité – Les demandes seront évaluées promptement, avec diligence, afin de nous assurer de verser les fonds en temps opportun.

Transparence – Les décisions relatives aux demandes seront prises suivant des lignes directrices clairement définies.

L'impact communautaire est notre objectif fondamental lorsque nous finançons des initiatives qui s'efforcent d'encourager des groupes de population sous-représentés à adopter la pratique du golf. Cet impact peut se mesurer de diverses façons, notamment :

- le nombre de personnes qui en bénéficieront et comment ils en bénéficieront;
- l'effet d'entraînement de l'impact sur la collectivité;
- la possibilité de durabilité (participation au fil des ans).

PARAMÈTRES DES DEMANDES

La Fondation Golf Canada n'acceptera les demandes que pour une durée d'un an, jusqu'à un montant maximum de 2 500 \$.

Renseignements sur le requérant		Guide de demande de subvention
	Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance (le cas échéant) :	
	Nom de l'organisation:	Nom de l'organisation au sein de laquelle s'inscrit votre programme/initiative.
	Nom du programme/initiative :	Nom du programme ou de l'initiative pour lequel ou laquelle vous demandez du financement.
	Montant de la subvention pour laquelle vous faites une demande :	
	Veuillez téléverser un budget détaillé complet du programme/initiative, en valeurs numériques :	Fournissez un compte rendu complet des dépenses et des sources de revenus supplémentaires (garanties ou prévues) pour gérer le programme ou l'initiative (remarque : si votre programme comporte trois séances par an, indiquez le coût total des trois séances). Remarque : le budget doit avoir un lien direct avec les objectifs de la subvention et de votre programme.
	Veuillez inscrire l'adresse du site Web ou les liens de médias sociaux de votre programme/initiative s'il y en a :	Site web: Facebook: Instagram:
Questions		Guide de demande de subvention
Q1	Description du programme/initiative nécessitant du financement : Décrivez les secteurs d'impact : golf junior, golf postsecondaire, golf féminin, golf de haute performance et patrimoine golfique, ainsi que COMMENT le programme/initiative sert les groupes de population sous-	Parlez-nous de votre programme/initiative et de son fonctionnement. Qu'est-ce qui le rend unique ? ▪Quels sont les résultats attendus ? ▪Avez-vous constaté des résultats pour des programmes/initiatives similaires ?

	représentés dans notre sport afin de changer l'image du golf.	
Q2	Qui est le principal bénéficiaire de votre programme? (Choisissez UN groupe de population sous-représenté qui est le plus directement lié aux participants de votre programme/initiative) :	Sachant qu'il peut y avoir plusieurs groupes desservis par votre programme/initiative, choisissez celui qui représente le mieux la majorité des participants.
Q3	Parlez-nous des obstacles auxquels vos participants sont confrontés lorsqu'ils veulent jouer au golf :	Sachant que certains obstacles, selon les circonstances, échappent à notre contrôle, aidez-nous à comprendre quels pourraient être ces obstacles pour les participants de votre programme/initiative. (Par ex., situation socioéconomique, racisme, éducation, langue, accessibilité, etc.)
Q4	Combien de personnes compte desservir votre programme/initiative?	Si une même personne participe au programme plusieurs fois par semaine, celle-ci ne compte que pour une personne.
Q5	Combien de personnes bénéficieront-elles indirectement des impacts de votre programme/initiative?	Indiquez quelles personnes pourraient bénéficier de ces effets indirects (par ex., membres de la famille, moniteurs, membres de la communauté, bénévoles).
Q6	Comment ferez-vous la promotion de votre programme et recruterez-vous des participants parmi les groupes démographiques ciblés ?	Décrivez les activités/actions spécifiques que vous entreprendrez pour engager la communauté et attirer des participants. (C'est-à-dire tirer parti des relations existantes avec les dirigeants communautaires, recruter des participants d'autres programmes, campagnes publicitaires, etc.)
Q7	Quelle est la durée d'un cycle de votre programme/initiative?	Un cycle de programme correspond à sa durée du début à la fin. ▪ Il peut s'agir d'une activité d'un jour ou d'un programme de 3 mois. * Notez qu'aucune préférence ne sera accordée en fonction de la longueur du cycle de programme.
Q8	Parlez-nous de l'impact que ce programme/initiative aura sur la VIE DES PARTICIPANTS :	À quels genres de besoins souhaitez-vous répondre? Avez-vous vu des résultats? Fournissez des mesures d'évaluation si possible.
Q9	Parlez-nous de l'impact que ce programme/initiative aura sur la COMMUNAUTÉ DANS SON ENSEMBLE	Tant en ce qui a trait au groupe de population que vous desservez, qu'en regard de la communauté où les effets se feront sentir.
Q10	De quelle manière votre organisation assure-t-elle la viabilité de ses programmes?	Nous souhaitons financer des programmes viables ou qui proposent un plan pour assurer leur continuation au-delà du financement de notre subvention. Décrivez sommairement les grands impacts de votre programme ainsi que le plan qui vous permettra de poursuivre le programme au-delà de cette subvention.
Q11	Exigez-vous des frais de participation à ce programme/initiative?	Expliquez brièvement pourquoi vous exigez des frais et dites-nous s'il existe des mesures permettant de les éliminer pour ceux qui n'en ont pas les moyens.

Confirmation		Justification
	J'accepte que toutes les futures opportunités qui pourraient s'offrir à notre organisation soient communiquées aux personnes-ressources indiquées.	Nous aimerions vous envoyer des mises à jour sur les opportunités qui pourraient vous intéresser, emplois et bénévolat.
Attestation	J'ai lu le Guide de subvention relatif à la SUBVENTION COMMUNAUTAIRE DE DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION DE LA FONDATION GOLF CANADA et j'en accepte les modalités.	Confirmez que vous avez lu ce Guide
Attestation	J'ai fourni dans cette demande des renseignements exacts au meilleur de ma connaissance.	
Attestation	Je comprends que ma demande ne sera pas acceptée si elle est soumise après la date d'échéance.	La date d'échéance pour la soumission de la demande est à 17 heures (FUSEAU HORAIRE) Jour/Mois/Année. Aucune demande ne sera acceptée après cette échéance.
	En tapant votre nom ci-dessous, cela tiendra lieu de votre signature électronique	La personne qui donne son accord à cette demande doit être signataire autorisé ayant la capacité de lier par obligation l'organisation ou groupe communautaire.

* Note relative à l'évaluation en ce qui a trait à « ce que nous ne finançons pas » : *Les projets appuyant un parti politique, quel qu'il soit, ou les groupes ayant des affiliations politiques, ou dont le programme comporte des activités à dimension religieuse.*

Nous soutenons les initiatives menées par des organisations politiques ou religieuses, mais leur demande doit faire la preuve qu'il n'y aura aucune diffusion de programme politique ni contenu à caractère religieux dans le cadre de l'initiative.